

A.C.S. Mort programmée ??

Comment nous taire quand depuis leur arrivée au pouvoir, le Maire et son 1^{er} adjoint s'acharnent sur les associations santenoises lorsque les dirigeants n'obéissent pas au doigt et à l'œil à leur gouvernance oligarque et autoritaire. Ils s'ingèrent dans leur fonctionnement dont ils exigent qu'il soit en cohérence avec leur ligne politique, à travers un chantage odieux pour les subventions et la mise à disposition des salles.

Rappelons que le fonctionnement des associations est encadré par la loi du 1^{er} juillet 1901 qui prévoit que celles-ci se fixent, par leurs statuts, un objet et un but pour développer leurs activités sans aucune ingérence.

Malheureusement la ligne rouge vient d'être franchie ! L'A.C.S, association historique de la commune avec ses 450 adhérents, qui anime notre village depuis plus de 50 ans, vient tout simplement d'être rayée du paysage santenois !

En effet, **cette année le Maire et son 1er adjoint ont supprimé la subvention annuelle versée à l'A.C.S.** Lors du dernier Conseil Municipal, malgré les questions pressantes de l'opposition, aucune explication n'a été donnée. Il est évidemment difficile pour le Maire d'expliquer qu'il règle des comptes personnels, **par pure vengeance**, au détriment des Santenois qui sont pris en otages dans un conflit qui ne les concerne pas.

M. Bedu, un Maire exemplaire doit être au service de TOUS, sans discrimination, en toute justice et transparence. Et **surtout il n'a pas le pouvoir de décider quelle association doit vivre ou mourir !**